***Note au membre : Ce document est fourni en format Word pour que vous puissiez l’adapter à vos besoins.***

Comme vous le savez, le Canada traverse une urgence sanitaire sans précédent en cette époque. Ces temps extrêmes exigent que chaque personne observe les avis et directives des autorités en matière de santé publique. Tous les Canadiens ont la responsabilité d’appuyer la lutte pour stopper la propagation de la COVID-19.

J’obéis aux directives des autorités de la santé publique sur la distanciation sociale et l’isolement volontaire, ce qui m’empêche de faire une inspection complète en personne sur les lieux de votre [*propriété/place d’affaires/maison*] (ci-après appelée « votre propriété »), pour ne pas m’exposer ni vous ni votre famille au risque de contracter ou de propager la COVID-19.

***Je ne serai donc pas en mesure de faire une inspection/visite complète en personne sur les lieux de votre propriété en ce moment.*** Toutefois, je peux rédiger un rapport avec d’autres méthodes servant à réunir l’information sur votre propriété.

**Comment vous pouvez aider à fournir l’information sur votre propriété :**

Votre information peut contribuer à une description plus approfondie et plus détaillée de votre propriété dans le rapport.

Je vous demande si vous pouvez me fournir ce qui suit :

* photographies de votre propriété à inclure dans le rapport à la place de celles que je prendrais normalement moi-même durant une inspection/visite en personne de votre propriété, **[voir comment à la page 2]**
* tout renseignement d’évaluation que vous pourriez avoir, et
* tout devis descriptif du bâtiment que vous pourriez avoir.

**Autres méthodes de collecte d’information :**

**Visite vidéo de votre propriété [voir comment à la page 2]**

J’ai la capacité de vous diriger dans une inspection/visite par liaison télévisuelle en direct, comme un appel vidéo, FaceTime, WhatsApp, Skype, Zoom, etc.

Je vous dirigerais dans une visite vidéo de toute votre propriété. Cette information m’aiderait ensuite à compléter mon rapport.

Veuillez me faire savoir le plus tôt possible si vous acceptez et si vous disposez de la technologie nécessaire pour participer à une visite vidéo de votre propriété, afin de fixer un rendez-vous.

**Vue de votre propriété à partir de la rue**

Je peux me rendre jusqu’à votre propriété et l’observer de la rue en demeurent dans ma voiture. Cela me donnera des renseignements sur la façade extérieure, la cour avant et le voisinage.

Je vous communiquerai le jour et l’heure où je compte voir votre propriété de la rue.

**Consentement à utiliser l’information sur votre propriété dans le rapport**

Un consentement à prendre et à utiliser des photographies dans mon rapport est inclus. Veuillez le signer et me le retourner.

**Fournir des photos de votre propriété**

* Veuillez prendre des photos de votre propriété tel qu’indiqué plus bas, sous « Conseils pour prendre des photos »
* Veuillez m’envoyer toutes ces photos par courriel, à : ***adresse courriel***
  + Vous devrez peut-être réduire la taille des fichiers-photos ou les envoyer en plusieurs courriels

**Fournir une visite vidéo de votre propriété**

* Je vous téléphonerai au jour et à l’heure fixés.
* Cliquez sur les liens pour connaître les instructions de ces applications :
  + FaceTime : <https://support.apple.com/en-ca/HT204380>
  + WhatsApp : <https://www.whatsapp.com/>
  + Skype : <https://www.skype.com/en/>
  + Zoom : <https://zoom.us/>

Je vous dirai quelles zones requièrent des vidéos/photos, tel qu’indiqué dans « Conseils pour prendre des photos », et je ferai des captures d’écran pendant la visite vidéo.

**Conseils pour prendre des photos/vidéos**

**Généralités :**

* Prenez des photographies claires de tous les aspects de la propriété
* Évitez les obstructions dans les photos
* En envoyant les photos, indiquez la date et l’heure où elles ont été prises

**Liste des photos requises pour compléter le rapport**

**Photos extérieures**

* Avant – Une de chaque côté de la maison; pour une maison unifamiliale, le toit doit être visible
* Rue – Une vue de la rue, dans les deux directions
* Arrière – Non requis pour les appartements condominiaux

**Photos intérieures**

* Toutes les chambres à coucher
* Toutes les salles de bain
* La cuisine
* Les coins repos ou autres pièces non mentionnées ci-dessus
* Le sous-sol
* Les installations mécaniques - Non requis pour les appartements condominiaux
* Les disjoncteurs – Pas obligatoire pour les propriétés condominiales si le panneau n’est pas dans l’unité
* Toute autre caractéristique spéciale ou tout sujet de préoccupation